

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



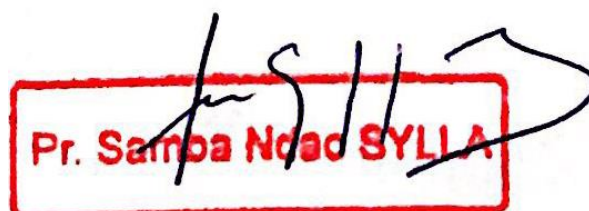
**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE DE  
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES DE COACHING ET DE  
MANAGEMENT DE DAKAR (HEMC-D)  
EN VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION À  
DÉLIVRER DES DIPLÔMES DE LICENCE ET MASTER**

**Équipe d'évaluation :**

- Pr El Hadji Samba Ndao SYLLA, UCAD, Président
- Pr El Hadji Abdoul Aziz NDIAYE, UGB, Membre
- Dr Sémou SOW, ESEA/UCAD, Membre

**Signature :**

**Pour l'Équipe, le Président**

  
**Pr. Samba Ndao SYLLA**

**Mai 2021**

# Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>I. Présentation de l'établissement .....</b>	<b>3</b>
<b>II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....</b>	<b>3</b>
<b>III. Description de la visite sur le terrain .....</b>	<b>4</b>
<b>IV. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel de l'ANAQ-Sup .....</b>	<b>5</b>
<b>V. Points forts .....</b>	<b>18</b>
<b>VI. Points faibles .....</b>	<b>19</b>
<b>VII. Appréciations générales sur l'établissement .....</b>	<b>19</b>
<b>VIII. Recommandations à l'établissement .....</b>	<b>20</b>
<b>IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup .....</b>	<b>20</b>
<b>X. Proposition d'avis .....</b>	<b>20</b>

## Introduction

L'École des Hautes Études de Coaching et de Management de Dakar (HECM-Dakar) a été autorisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation à offrir des formations supérieures de niveau Licence et Master sous les agréments provisoires n° 175 MESR/DGES/DESP du 11 Octobre 2013, n° 01385/MESR/DGES/DESP/kbk du 21 Novembre 2014 et n° 001256MESR/ DGES/ DESP/ HMAS du 17 août 2015. Après sept années de fonctionnement, HCEM a demandé à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup), l'habilitation à délivrer des diplômes de Licence et Master. Ce faisant, HCEM veut se conformer aux dispositions de la Loi n° 2011-05 du 30 mars 2011, relative à l'organisation du système LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les établissements d'enseignement supérieur. C'est dans ce cadre que l'ANAQ-Sup a confié à une équipe d'experts externes la mission d'évaluer cet établissement. Au préalable, la désignation de ces experts a été approuvée par la direction de l'établissement.

### I. Présentation de l'établissement

**HECM-Dakar** est un établissement privé d'enseignement supérieur. Il est doté du statut juridique d'entreprise individuelle (référence SU). Son siège social est situé à Dakar, Liberté IV villa n° 5015. Il compte en plus du campus abritant le siège, deux autres campus à Liberté 5 et Dieupeul 3. L'établissement forme les étudiants dans le domaine des Sciences Économiques et de Gestion à travers la mention sciences de gestion et les spécialités i) management et finances, ii) management social et environnement, iii) management et commerce. À cet effet, il propose aux apprenants des diplômes de Licence et Master suivant les normes LMD.

### II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation compte 164 pages, dont 49 pages d'annexes. Il a été préparé suivant le guide d'auto-évaluation institutionnelle de l'ANAQ-Sup. Tous les standards ont été renseignés.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de dix (10) membres issus des différentes composantes (PER, PATS et étudiants) de l'école. Ce comité fut mis en place et sa composition (es qualité) déterminée à travers la note de service 030/20/DG du 20 février 2020 signée par le directeur. La liste nominative des membres de ce comité figure dans le rapport d'autoévaluation. La méthodologie et les étapes suivies pour l'auto-évaluation et la rédaction du rapport ont été présentées dans le rapport d'auto-évaluation. Ce rapport est globalement bien écrit. Toutefois, une relecture minutieuse aurait permis de

corriger les quelques maladroites de forme (fautes de frappe, erreurs dans la présentation de la maquette, ...).

### III. Description de la visite sur le terrain

#### *a) Déroulement de la visite sur le terrain*

La visite sur le terrain a été effectuée le 19 avril 2021 conformément à l'agenda de visite fournie par l'ANAQ-Sup. Les travaux ont débuté à 8h 20mn. Le tableau ci-dessous résume le chronogramme détaillé de la visite des experts.

<b>Horaires</b>	<b>Activités des experts</b>
08h 00 – 08h15	Arrivée de la délégation des experts et échanges
08h 20 – 11h 30	Discussions avec les responsables de l'établissement (DG et son équipe)
11h 30 – 14h 00	Entretiens avec les PER, PATS et étudiants
14h 00 – 15h30	Visite des locaux
15h 30 – 16h 30	Réunion de travail des experts
16h 30 – 17h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation
17h00	Fin de la visite de terrain

La liste des personnes rencontrées lors de la visite est fournie en annexe du rapport.

À la fin de la journée de visite, une analyse synthétique des travaux d'évaluation a été présentée à l'équipe de direction de HCEM en mettant en exergue les points forts et les points à améliorer. Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations dans le rapport rédigé par l'équipe d'experts. Le Président de la commission d'experts a pris le soin de décrire les étapes donnant suite à la visite *in situ*, dans le processus de validation des décisions par le comité scientifique.

#### *b) Appréciation de la visite*

Aucun obstacle n'a été rencontré durant toute la journée de visite qui s'est déroulée dans une ambiance cordiale et respectueuse. Les échanges ont été fructueux. Au préalable des travaux, le Président de la commission a fait un rappel des objectifs de la mission et a communiqué sur l'organisation des entretiens avec les différents corps (PER, PATS et Etudiants). Ceci a permis aux deux parties de se faire une bonne compréhension de la mission et d'en assurer un bon déroulement.

#### IV. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel de l'ANAQ-Sup

##### **Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution**

**Standard 1.01 : L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.**

*Appréciation globale sur le standard :*

HECM-Dakar a pour mission de former des Managers capables de répondre aux attentes des employeurs et d'assurer la performance économique des entreprises. Sa vocation est orientée vers la formation de gestionnaires, des cadres dotés de savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir requis pour créer de la valeur ajoutée en entreprise.

L'établissement possède un plan stratégique dans lequel il indique sa vision, sa mission et ses objectifs en matière de formation.

La politique de formation de l'établissement est structurée autour du domaine des Sciences de Gestion. Elle est arrimée aux objectifs fixés et se trouve en adéquation avec les orientations stratégiques nationales en matière d'enseignement supérieur.

*Conclusion sur le standard : Atteint*

**Standard 1.02. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.**

*Appréciation globale sur le standard :*

L'établissement dispose d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables dans lequel les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont décrits.

Il a mis en place un Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS) dans lequel siègent des représentants du personnel enseignant. Ce CPS paraît fonctionnel si l'on s'en tient aux Procès-Verbaux (PV) de ses sessions de délibération qui sont disponibles ; même si aucun de ces PV n'est accompagné de feuilles de présences qui permettent de vérifier l'effectivité de la participation des représentants de ses différents membres.

*Conclusion sur le standard : Atteint*

**Standard 1.03. L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'établissement dispose d'un effectif de soixante-treize (73) enseignants dont sept (07) ont le statut d'enseignants permanents.

Les enseignants issus du monde professionnel et les autres vacataires sont impliqués dans les activités pédagogiques.

Le personnel administratif et technique et de service compte 18 membres dont 05 agents permanents.

L'établissement dispose de 03 campus situés dans des quartiers différents mais non éloignés les uns des autres. Les ressources matérielles (locaux, mobiliers, équipements didactiques, bureautiques et informatiques) sont en nombre suffisant et permettent à l'établissement de réaliser ses objectifs.

Les ressources financières principalement basées sur les frais d'écologie permettent de couvrir les principales charges de dépenses de fonctionnement et d'investissement.

L'école s'est dotée d'organes d'orientation, de décision, d'exécution et de contrôle.

Les organes de décision, d'orientation et de contrôle sont les suivants :

- Le conseil de Direction ;
- Le conseil pédagogique et scientifique ;
- La cellule interne assurance qualité ;

Les organes d'exécution sont les suivants :

- La Direction administrative et financière et comptable ;
- La Direction des Études et de l'administration interne ;
- Le département audit et contrôle de Gestion ;
- Le département communication et relations extérieures ;
- Le département accueil, information et inscription.

La création de ces organes est actée à travers des notes de service signées par le Directeur. Ils sont matérialisés dans l'organigramme même si ce dernier ne fait pas de claire séparation entre les fonctions administratives et les fonctions pédagogiques.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

**Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.**

*Appréciation globale sur le standard :*

Les sources de financement de l'institut sont constituées essentiellement des frais de scolarité des étudiants (formation initiale et continue). Les états financiers ont été certifiés en 2018 par un cabinet comptable externe agréé.

*Conclusion sur le standard : Atteint*

**Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.**

*Appréciation globale sur le standard :*

L'établissement a mis en place une cellule interne d'assurance qualité. L'acte de création de la cellule définit clairement les rôles et les responsabilités de celle-ci. Toutefois, il ne dispose pas d'un Manuel Qualité qui décrit les processus qualité mis en œuvre en son sein et précisant les responsabilités relatives à l'assurance qualité.

*Conclusion sur le standard : Atteint*

**Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.**

*Appréciation globale sur le standard :*

La prévention et la gestion des conflits sont assurées par la Cellule Interne d'Assurance Qualité. Des éléments de preuve sont fournis pour attester de procédures de résolution de conflits. Toutefois, il n'y a pas eu de rapports de règlement de conflit.

*Conclusion sur le standard : Atteint*

## **Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation**

**Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure qui existe dans l'institution.**

### ***Appréciation globale sur le standard :***

L'examen des lettres d'agrément provisoires n° 175 MESR/DGES/DESP du 11 Octobre 2013, n° 01385/MESR/DGES/DESP/kbk du 21 Novembre 2014 et n° 001256MESR/ DGES/ DESP/HMAS du 17 août 2015 reçues du Ministère en charge de l'enseignement supérieur révèle que les offres de formation de l'établissement sont conformes à ces agréments provisoires. Il s'agit pour la Licence :

- Licence professionnelle en comptabilité-gestion
- Licence professionnelle en gestion des entreprises
- Licence professionnelle en gestion des ressources humaines
- Licence professionnelle en commerce international
- Licence professionnelle en transport-logistique
- Licence professionnelle en marketing.

Pour les Masters

- Master en comptabilité-gestion
- Master en banque-finance-assurance
- Master en gestion des ressources humaines
- Master en commerce international
- Master en transports-logistique
- Master en marketing-communication
- Master en droit des affaires-fiscalité
- Master en gestion de projets
- Master en management de la qualité, sécurité et environnement
- Master en audit et contrôle de gestion.

Cependant dans ces maquettes, les objectifs de ces programmes n'ont été clairement formulés et la cohérence avec les missions que s'est donné l'établissement pas suffisamment mise en évidence.

De même, Les maquettes pédagogiques fournies présentent quelques erreurs liées à l'organisation semestrielle, à une affectation des crédits au niveau des éléments constitutifs (EC)



et non des unités d'enseignement (UE), à une absence d'un système de codification des UE mais aussi des EC, à une absence de coefficients dans certains UE et EC, à la faiblesse du volume horaire accordé de mémoire.

Il faut aussi noter que tous ces Masters sont coordonnés par des enseignants-chercheurs qui ne disposent pas des grades et titres requis.

***Conclusion sur le standard : Non Atteint***

**Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.**

***Appréciation globale sur le standard :***

Le système LMD exige que les offres de formation soient affectées de systèmes de crédits capitalisables et transférables. Nous n'avons pas eu de preuve d'une participation formelle à des programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants et d'enseignants.

***Conclusion sur le standard : Non atteint***

**Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'établissement s'est doté d'un Règlement intérieur qui fixe les conditions d'admission, les modalités d'organisation des examens, de validation des unités d'enseignement, de passage en classe supérieure et de délivrance des diplômes et des attestations de réussite.

Les PV de délibération des jurys de passage et d'examens existent bel et bien mais ne sont pas accompagnés de feuilles de présence signés par les enseignants attestant de leur présence effective.

Ces PV de délibérations sont signés par des personnes ne devant pas siéger lors de la tenue de ces rencontres.

***Conclusion sur le standard : Non Atteint***

**Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'établissement a bien développé des outils pour le suivi du cursus pédagogique des étudiants (enquêtes de satisfaction auprès des étudiants) et l'insertion professionnelle des diplômés (enquêtes post formation auprès des employeurs). Mais les rapports des enquêtes menées ainsi que les rapports d'exploitation des résultats de ces enquêtes ne sont pas disponibles.

***Conclusion sur le standard : Non atteint***

**Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'École dispose d'une Cellule interne d'assurance qualité qui a développé des outils d'évaluation périodique des programmes mais les rapports d'exploitation de ces évaluations périodiques n'ont pas été fournis.

Les étudiants évaluent les enseignements reçus en utilisant des formulaires anonymes mis à leur disposition par l'administration.

***Conclusion sur le standard : Non Atteint***

### **Champs d'évaluation 3 : Recherche**

**Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.**

*Appréciation globale sur le standard :*

L'établissement n'a pas conduit des activités de recherche.

*Conclusion sur le standard : Non atteint*

**Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.**

*Appréciation globale sur le standard :*

À côté de la non-réalisation d'activités de recherche au sens propre, l'établissement n'a pas fourni de preuve attestant de l'intégration de nouvelles connaissances scientifiques dans ses programmes de formation. En effet, il n'existe pas de PV de réunion du Conseil pédagogique et scientifique portant sur la révision des programmes intégrant de nouvelles problématiques du milieu professionnel.

*Conclusion sur le standard : Non atteint*

### **Champ d'évaluation 4. : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.**

*Appréciation globale sur le standard :*

L'établissement dispose d'un effectif de 73 enseignants parmi lesquels 07 sont dotés d'un statut d'enseignants permanents.

Le PER (permanent comme vacataire) est recruté sur la base de candidatures spontanées ou sur demande de l'établissement. Les compétences techniques et les qualifications scientifiques sont prises en compte lors du recrutement. Les principaux critères de recrutement sont basés sur le niveau de qualification (diplômes) et sur l'expérience professionnelle.

Il n'y a pas de preuve d'appel à candidatures publié, et de preuve d'existence et de fonctionnement d'une commission de recrutement et de promotion. Par ailleurs, les procédures de recrutement et de promotion ne sont décrites dans aucun document de l'établissement. Par ailleurs, il n'existe pas dans l'effectif des PER de spécialistes en Sciences de Gestion.

***Conclusion sur le standard : Non atteint***

**Standard 4.02: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'établissement n'a pas développé de façon formelle la formation continue (formations diplômantes ou qualifiantes, voyages d'études etc.) de son personnel enseignant.

***Conclusion sur le standard : Non atteint***

**Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'établissement n'offre pas de plan de carrière pour son personnel enseignant et de recherche et n'a pas de plan de développement de ses ressources humaines.

***Conclusion sur le standard : Non atteint***

**Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'établissement n'a pas de document relatif à la carrière de son personnel enseignant permanent (grades universitaires auxquels les enseignants peuvent accéder et conditions d'accès à ces grades). Elle n'offre pas à ses enseignants un service de conseil en plan de carrière.

***Conclusion sur le standard : Non atteint***

## **Champs d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)**

**Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.**

### ***Appréciation globale sur le standard :***

Le personnel administratif et technique et de service est composé de 18 membres dont 05 ont un statut d'agents permanents.

Le recrutement et la promotion des personnels administratifs, techniques et de service qui accordent une attention particulière aux anciens diplômés de l'École, sont réglementés par le Manuel de procédures administratives, financières et comptables de l'Institut. Ce personnel est recruté suite à des candidatures spontanées ou par cooptation. Les compétences et qualifications techniques sont prises en compte lors de l'examen de dossiers et lors des entretiens de recrutement.

La promotion des PATS est faite sur la base de l'ancienneté et de la performance et à la discrétion de la Direction générale.

### ***Conclusion sur le standard : Atteint***

**Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).**

### ***Appréciation globale sur le standard :***

L'établissement a certes organisé des séminaires ponctuels de renforcement de capacités à l'intention des PATS mais il n'a pas encore organisé de formation continue (formations diplômantes ou qualifiantes) pour ce personnel.

### ***Conclusion sur le standard : Non atteint***

**Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s.**

**Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'établissement applique la réglementation nationale en matière de recrutement des étudiants dans les programmes de licence et de Master.

Tous les étudiants sont titulaires du baccalauréat pour être admis dans les programmes de Licence. La licence est un préalable pour s'inscrire en première année de Master.

Les conditions et les procédures d'admission sont publiées dans le Règlement intérieur pédagogique, sur le site web et dans les brochures produites par l'établissement.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

**Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'école. Il n'y a pas de discrimination liée au genre au sein de l'établissement.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

**Standard 6.03 L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'établissement a présenté des statistiques sur les taux de réussite. Par contre, il n'a fourni aucune information sur les taux d'abandon, les taux de promotion et la durée moyenne des études dans chacune des filières de Licence et de Master offertes. Ces informations statistiques sont donc très incomplètes.

***Conclusion sur le standard: Non atteint***

**Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.**

*Appréciation globale sur le standard :*

Le taux d'encadrement global est de 01 enseignant pour 16 étudiants (73 enseignants permanents et vacataires pour 1200 étudiants). Ce taux assez élevé nous paraît très appréciable pour atteindre les objectifs d'apprentissage.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées**

*Appréciation globale sur le standard :*

L'établissement a mis en place un dispositif chargé de l'accueil, du conseil et de l'orientation des étudiants et des personnes intéressées à travers le service communication, relations extérieures et insertion professionnelle.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.**

*Appréciation globale sur le standard :*

L'école n'a aménagé dans aucun de ses trois campus un dispositif permettant aux personnes en situation de handicap d'accéder au bâtiment principal et aux divers étages du bâtiment.

**Conclusion sur le standard : Non Atteint**

## **Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements**

**Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'établissement compte trois campus à Liberté IV, Liberté 5 et Dieupeul 3.

Les infrastructures et équipements disponibles permettent à l'établissement de réaliser ses objectifs de formation. Les locaux pédagogiques et administratifs sont en nombre suffisant, propres et bien équipés en matériels informatiques et en mobiliers. Le dispositif d'hygiène et de sécurité est adéquat. Les toilettes sont propres et spécifiées selon le genre. Les outils de coupe-feu et les plans d'évacuation sont visibles et accessibles.

L'entretien des locaux est assuré par un personnel de service externalisé tandis que la sécurité est assurée par un service de gardiennage de jour et de nuit. L'établissement a aussi mis en place un service médical.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

**Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'école dispose d'un site web et d'un réseau internet (wifi) fonctionnels ainsi qu'une bibliothèque virtuelle. Toutefois, il ne dispose pas d'une bibliothèque physique dotée en ouvrages de qualité et d'actualité.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

**Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.**

***Appréciation globale sur le standard :***

L'établissement a bien un plan d'évacuation visible mais ne dispose pas d'issues de secours fonctionnelles surtout au niveau des salles de cours. Les extincteurs sont en nombre suffisant et placés à des endroits appropriés.

Le service médical est équipé pour les premiers secours et pour l'accueil d'éventuels cas d'urgences médicales.

***Conclusion sur le standard : Atteint***



### **Champ d'évaluation 8 : Coopération**

**Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.**

L'école n'a pas de convention de partenariat avec les institutions d'enseignement supérieur tant au niveau national qu'international. Des conventions de partenariats avec des structures publiques et privées ont été cependant signées.

**Appréciation globale sur le standard : Non atteint**

### **Champ d'évaluation 9 : Information et communication**

**Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.**

**Appréciation globale sur le standard :**

L'école a mis en place un système d'information de gestion intégré et informatisé des différentes procédures administratives et pédagogiques à travers le logiciel LEA-GEST.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.**

**Appréciation globale sur le standard :**

L'établissement a développé des stratégies de communication à propos de son offre de formation mais n'a pas de politique de communication explicitée et formalisée dans un manuel.

Sur le plan interne, les tableaux d'affichage, les mails, les SMS et le téléphone sont utilisés.

Sur le plan externe, le site web et les réseaux sociaux sont utilisés.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

## V. Points forts

### *a) Gouvernance*

- L'existence d'un Conseil pédagogique et scientifique d'une Cellule interne d'assurance qualité qui sont fonctionnels ;
- L'existence d'un Plan stratégique 2019, d'un Manuel de procédures administratives, financières et comptables, d'un Règlement intérieur relatif à la gestion pédagogique ;
- L'existence de contrats de travail pour le personnel permanent et temporaires ;
- L'existence d'un système de protection sociale fonctionnel pour le personnel permanent ;
- La certification des états financiers de 2018 par un cabinet comptable externe agréé.

### *b) Offre de formation*

- La conformité de l'offre de formation aux dispositions de l'agrément reçu du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- Le développement de l'enseignement à distance ;
- L'existence de syllabi pour tous les enseignements ;
- Existence d'une bonne politique sociale (attribution de bourses aux étudiants) ;
- L'existence d'un service dédié à l'insertion professionnelle des diplômés ;
- L'existence d'un système de gestion pédagogique intégrée et informatisée.

### *c) Ressources humaines*

- Le Personnel permanent PER et PATS en nombre suffisant motivé et engagé.

### *d) Infrastructures et équipements*

- L'existence de locaux pédagogiques en nombre suffisant et fonctionnels ;
- L'existence d'un réseau internet et d'un site web fonctionnels ;
- L'existence d'une infirmerie fonctionnelle ;
- L'existence d'extincteurs au niveau de chaque palier des différents locaux occupés par l'établissement.

## VI. Points faibles

### *a) Gouvernance*

- Une absence de relations de partenariat avec les institutions d'enseignement supérieur pour les programmes de licence et master ;
- Des faiblesses dans la production des données statistiques ;

### *b) Offre de formation*

- La coordination scientifique des programmes de Master par des enseignants-chercheurs qui ne disposent pas des grades et titre requis ;
- Des maquettes à mieux conformer aux recommandations (codification des UE, présentation globale, définition des différents coefficients, ...) ;
- L'absence d'un dispositif fonctionnel pour l'évaluation des enseignements ;
- L'absence de preuve d'une révision périodique des maquettes ;
- L'absence de procédures adéquates relatives à la gestion des évaluations (anonymat, saisie des notes d'examen, ...) ;
- L'absence d'éléments de preuve sur la tenue des cahiers de textes, des jurys de soutenance et de délibérations, des mémoires.

### *c) Ressources humaines*

- L'absence de plan de carrières pour les PER et PATS dits permanents ;
- L'absence d'un manuel de procédures de recrutement des PER et PATS.

### *d) Infrastructures*

- L'inexistence d'une bibliothèque physique dotée des ouvrages de qualité et d'actualité ;
- Les Locaux ne sont pas dotés de dispositif de prise en charge des personnes en situation de handicap.

## VII. Appréciations générales sur l'établissement

L'offre de formation de l'école est conforme aux dispositions des différents agréments reçus du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Les personnels PER et PATS sont engagés motivés. Il n'y a pas de plan de carrière pour les permanents PER et PATS. Les locaux pédagogiques sont en nombre suffisant et bien équipés en mobiliers. Il n'existe pas de conventions de partenariat entre l'établissement et les institutions

d'enseignement supérieur.

En conclusion, l'institut possède de nombreux points forts mais aussi des points faibles pour lesquels des recommandations d'amélioration ci-dessous sont formulées.

### VIII. Recommandations à l'établissement.

- Se doter de rapports statistiques sur les différents aspects liés au fonctionnement pédagogique de l'établissement ;
- Veiller au niveau de qualification (grades et titres requis) des enseignants en charge de la coordination des programmes de Master ;
- Étoffer l'effectif des PER permanents en recrutant des spécialistes en Sciences de gestion ;
- Respecter les conditions et modalités d'organisation de soutenance des mémoires de Master (procédure d'autorisation de soutenance, composition du jury) fixées par le décret relatif au diplôme de Master ;
- Se conformer aux recommandations du REESAO et aux exigences des textes en vigueur pour l'architecture des maquettes pédagogiques ;
- Mettre en place une bibliothèque physique dotée en ouvrages de qualité et d'actualité.

### IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Faire le suivi des corrections à apporter aux points faibles soulignés afin de s'assurer de l'amélioration progressive du dispositif institutionnel et de son fonctionnement, conformément au référentiel de qualité.

### X. Proposition d'avis

<b>HABILITATION</b>	<b>PROPOSITION D'AVIS</b>
<b>Diplômes de Licence</b>	
Licence professionnelle en comptabilité-gestion	<b>Non Favorable</b>
Licence professionnelle en gestion des entreprises	<b>Non Favorable</b>
Licence professionnelle en gestion des ressources humaines	<b>Non Favorable</b>
Licence professionnelle en commerce international	<b>Non Favorable</b>

Licence professionnelle en transport-logistique	<b>Non Favorable</b>
Licence professionnelle en marketing	<b>Non Favorable</b>
<b>Diplômes de Master</b>	
Master en comptabilité-gestion	<b>Non Favorable</b>
Master en banque-finance-assurance	<b>Non Favorable</b>
Master en gestion des ressources humaines	<b>Non Favorable</b>
Master en commerce international	<b>Non Favorable</b>
Master en transports-logistique	<b>Non Favorable</b>
Master en marketing-communication	<b>Non Favorable</b>
Master en droit des affaires-fiscalité	<b>Non Favorable</b>
Master en gestion de projets	<b>Non Favorable</b>
Master en management de la qualité, sécurité et environnement	<b>Non Favorable</b>
Master en audit et contrôle de gestion	<b>Non Favorable</b>

# Annexe

## Liste des personnes rencontrées

### Direction

- Mamady KOUYATÉ
- Mouhamed GUÈYE
- Amath NDIAYE
- Moustapha THIAM
- Boubacar Bertrand BALDÉ

### Enseignants

- Modou THIAM
- Yaya SANÉ
- Mika NDIAYE
- Joseph SARR
- Maga SECK
- M. M. Khalifa DIABY
- Moustapha BA
- Mamadou DIA
- Mamadou S. HANE
- Pathé DIOUF
- El Hadji Alassane SOW

### Personnel Administratif, Technique et de Service

- Fatou GUEYE
- Thierno Amadou GUÈYE
- Adama MBENGUE
- Ismaël CAMARA
- Ndèye Sophie BA

### Etudiants

- Mouhamed DJIGO
- Christ ESSEMBOKA
- Ibarra-TAMONH
- Fousseynou TRAORÉ
- Chesly ARDEL L.L
- Néné Diop DEMBÉLÉ
- Mamy DABO